

Département des
Pyrénées Atlantiques

EXTRAIT DUREGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE AINHOA

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Votants :

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

Date et affichage de la convocation : 13/09/2024

Délibération n°41

Séance du 18 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit septembre à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, Cécilia LARRALDE, ITHURBIDE Fabien, INÇABY Emile, COMET Claude, LAGARDE Laurent, MIHURA Nathalie

ABSENTS : PALLEC Bernard, GARAT Jean-Michel

PROCURATIONS : PALLEC Bernard a donné procuration à Michel IBARLUCIA
GARAT Jean-Michel a donné procuration à LAGARDE Laurent

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : Programme voirie 2024

M. le Maire présente le programme 2024 pour les travaux de voirie des chemins suivants :

- Haltienbordako bidea
- Etxexurikobordako bidea
- Janmarienbordako bidea
- Perlainekobordako bidea
- Fulianenbordako bidea
- parking de l'entrée du bourg
- Patzikurenbordako bidea
- Ezpondakobordako bidea

pour un montant total de 96 402.25 € HT

Il propose à l'Assemblée d'approuver le programme voirie présenté et de l'autoriser à signer les devis qui s'élèvent à 96 402.25 € HT

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir largement délibéré,

APPROUVE la réalisation des travaux présentés

AUTORISE M. le Maire à signer les devis présentés s'élevant à 96 402.25 € HT

AUTORISE M. le Maire à solliciter toutes les subventions possibles

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Secrétaire de séance

Cécilia LARRALDE



Le Maire

Michel IBARLUCIA

